



DEL N° D039/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Novembre 2024

Date de convocation :
28/10/2024

Date d'affichage :
29/10/2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2024 le 7 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :		
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme COLLINET Patricia à Mme BÉNIT Marie-Agnès, M. JOLY Denis à M. BOURDON Philippe		
Absent(es) excusé(es) :		
Absent(es) non excusé(es) :		
Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
Secrétaire de séance :		
Mme VINCKIER Annick		

**Objet : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVS -
CHANGEMENT D'ADRESSE**

Vu la loi no 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et simplification de la coopération intercommunale,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-7,

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 059-215905944-20241107-D0392024-DE

S²LO

Vu l'arrêté préfectoral du 26/08/2013 portant création du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe (SIVS),

Vu les statuts du SIVS modifiés le 18/05/2021,

Vu la délibération no 26/2024 du SIVS portant modification des statuts (changement d'adresse du siège),

Considérant le déménagement des bureaux du SIVS dans les nouveaux locaux au 20 rue de l'Epau à SARS ET ROSIERES (59230),

Considérant la nécessité de modifier les statuts du SIVS,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Informe :

Que Lors de la séance du 10 Octobre 2024, le Syndicat intercommunal de la vallée de la Scarpe (Syndicat mixte - SIVS) a décidé de procéder à la modification de l'adresse du siège suite au déménagement des bureaux du SIVS dans les nouveaux locaux :

- Le siège du syndicat est situé **20 rue de l'Epau à Sars et Rosières (59230)**.

Qu'il revient au Conseil Municipal de statuer sur cette modification.

Demande :

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la modification des statuts du SIVS telle que présentée ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire ;
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Jean-Claude MESSAGER Président du SIVS et à Madame Valérie KRIEBUS responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,

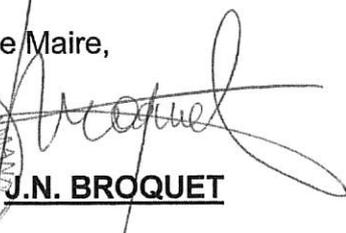
Annick VINCKIER



Le Maire,



J.N. BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D0392024
Objet :	DEL 039/2024 : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVS - CHANGEMENT D'ADRESSE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-215905944-20241107-D0392024-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20241107-D0392024-DE-1-1_0.xml	text/xml	906 o
Document principal (Délibération) Nom original : D0392024.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20241107-D0392024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	585.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 novembre 2024 à 09h10min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 novembre 2024 à 09h10min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 novembre 2024 à 09h10min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2024 à 09h10min41s	Reçu par le MI le 2024-11-13